



Groupe communiste & citoyen du Conseil du 20ème arrondissement

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 25 mai 2023

Vœu déposé par Ladjj SAKHO et les élu·e·s du Groupe Communiste et Citoyen

SOUTIEN AUX VICTIMES ET A LEUR FAMILLE SUITE AU DRAME DU 13 AVRIL IMPLIQUANT
DES POLICIERS SURVENU DANS NOTRE ARRONDISSEMENT

Considérant le drame survenu dans la nuit du 13 avril, dans le 20ème arrondissement de Paris, à l'angle de la rue de Bagnolet et de la rue Lesseps, où trois mineurs de l'arrondissement, rentrant chez eux sur un *city scoot* (limité à 40 KM à l'heure), ont été percutés volontairement par des policiers ;

Considérant les graves conséquences pour la santé des trois mineurs : un a été blessé aux genoux, un autre a eu le foie perforé et la conductrice a été plusieurs jours dans le coma (pronostic vital engagé) et sortie manifestement prématurément le 12 mai puisqu'elle est à nouveau hospitalisée depuis le 16 mai ;

Considérant que dans les premiers jours, une enquête de presse, citant plusieurs témoins ayant assisté à la scène, est venue contredire la première version donnée par les agents de police impliqués dans l'accident ;

Considérant qu'au vu de ces éléments, fait exceptionnel, les agents de police ont été suspendus par le ministre de l'intérieur ;

Considérant que, malgré cela, la tentative d'instrumentalisation d'Éric Zemmour a été reprise de façon insidieuse par une partie de la presse, dont BFM TV, pour accréditer l'idée qu'il s'agissait d'un rodéo urbain, et ce alors qu'aucun policier n'a évoqué le moindre rodéo urbain et que de toute façon aucun rodéo urbain ne mérite la mort ;

Sur proposition de Ladjj Sakho et des élus du groupe Communiste et Citoyen, le Conseil municipal de la mairie du 20^{ème} :

- réitère son soutien aux victimes et à leur famille;
- demande à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire, notamment sur les agissements inadmissibles des policiers et leur motivation, les tentatives d'intimidation des témoins et d'effacement des preuves, ainsi que sur la formation de la police qui doit, dans ces circonstances, clairement interdire ce mode opératoire d'interpellation,
- condamne fermement la confusion des faits par Eric Zemmour et une partie de la presse, dont BFM TV.